

Chères Saint-Cyriennes, Chers Saint-Cyriens,

Nous venons aux nouvelles comme promis et vous rapportons donc ce qui a été vu au sein de votre conseil municipal ainsi que communautaire, de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume (CASSB).

Le dossier des plages n'est pas tout à fait clos, puisque les principaux protagonistes ont décidé de poursuivre leurs actions. Pour information, dès à présent, toute personne peut accéder, sur demande, aux dossiers des réponses aux appels d'offres.

Au dernier conseil municipal, nous avons entre autres, voté des créations de tarifs concernant le parking du Vieux Port des Lecques, le stationnement des commerçants du quartier des Lecques, et du Parking Mauric. Nous avons voté, en ayant au préalable l'assurance que Monsieur le Maire de Saint Cyr, resterait particulièrement attentif et vigilant, et surtout à l'écoute et ce afin d'amener toute action corrective si nécessaire.

En ce qui concerne le point sur l'intercommunalité à l'ordre du jour, demandant l'avis du Conseil Municipal sur le projet de schéma de mutualisation des services entre la Communauté d'Agglomération et les communes membres, nous avons voté favorablement après un bref échange avec Madame la Première Adjointe, Andrée SAMAT. En effet, siégeant au conseil communautaire, j'avais fait remarquer au Président, Ferdinand Bernhard, que jusqu'à présent, le contribuable ne ressentait pas les effets d'une mutualisation des services, pire, le budget de fonctionnement, notamment au niveau des ressources humaines, avait augmenté. J'avais posé la question par deux fois, sans réponse, au Président, du délai qu'il lui fallait à lui et son équipe, pour nous faire bénéficier des effets positifs...?.

Madame Samat, a attiré mon attention sur le fait qu'en votant contre, je sanctionnais à tort Monsieur le Vice-Président Barthélémy, en charge de cette mutualisation. C'est pourquoi notre vote final à Madame Leite et moi-même a été favorable (il paraît que seule une catégorie de personnes - à laquelle j'espère et œuvre en tous cas pour ne pas appartenir ! - ne change pas d'avis !).

A la communauté de commune CASSB, en premier lieu j'ai rétabli une injustice et ai demandé **une minute de silence** : en effet, le Président l'avait imposée suite au décès de M Tambon, maire du Castellet, alors que rien dans ce sens n'avait été fait pour les victimes du 13 novembre ni nos voisins Belges...

Ensuite, nous avons voté favorablement la baisse de 1% de la fiscalité directe, même si au vu des augmentations récentes, 1% est largement insuffisant. Mais cela restant une baisse, une cohérence s'imposait.

Mais pour ce qui est du maintien du taux d'enlèvement des ordures ménagères de 2015 à 2016, j'ai pris la liberté de voter contre, car cela fait suite à 2015 avec une augmentation de près de 18% ! Et donc beaucoup trop insuffisant. Pour ce qui est du vote des surtaxes 2016 des services publics de l'eau et de l'assainissement collectif du parc d'activité de Signes, nous avons voté contre la hausse de cette dernière. Le motif « en consommant moins on paie plus » ! nous a paru **non recevable** voire même à l'encontre de tout ce qui est prévu au niveau environnemental !

Et pour finir, au vu du profil du Président Bernhard et de ses mises en examens relatées par les médias, nous n'avons pas souhaité lui donner « un chèque en blanc » et avons voté contre la modification (assez tardive....) de la délégation d'attribution en matière de marchés publics. Et ainsi, par la même occasion, exprimé une profonde divergence de point de vue, qui réduirait le conseil communautaire en une simple chambre d'enregistrement ! Si les autres sont favorables, c'est leur droit, mais aussi leur responsabilité... en cas de souci ...

Le Président a précisé qu'il saurait faire face et porter seul la responsabilité en cas de problème... sauf qu'un grand sage (Einstein !) pense autrement :

« Ce ne sont pas les méchants qui détruiront le monde, mais tous ceux qui regardent sans rien faire ».

Au prochain numéro... Vos dévouées conseillères municipales : Elisabeth Lalesart / Stéphanie Leite